

www.mde.gouv.ht

RAPPORT DU MOIS

MAI 2026



Un mois d'activités

**AGIR MAINTENANT
POUR TRANSFORMER L'AVENIR**

Gouvernement de la République d'Haïti
dirigé par Son Excellence, le Premier Ministre
Alix Didier Fils-Aimé



1. Introduction

Le mois de mai 2026 a été marqué par une intensification des actions du Ministère de l'Environnement dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement conduite par le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé. Les interventions réalisées au cours de cette période traduisent la volonté de faire de l'environnement un levier de développement économique, de création d'emplois, de résilience climatique et de stabilisation des territoires.

Parmi les principales réalisations du mois figurent le lancement officiel du Programme d'Appui aux Initiatives Environnementales Citoyennes (PAIEC) et de la phase opérationnelle 8 du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), deux mécanismes complémentaires destinés à soutenir les jeunes entrepreneurs, les organisations communautaires et les initiatives locales de protection de l'environnement à travers les dix départements du pays.

Le Ministère a également procédé au lancement de la quatrième édition du Concours National Éco-Génie, poursuivi la mise en œuvre du programme national Konbit Haïti Zéro Déchet, renforcé les opérations de curage et d'assainissement dans plusieurs villes du pays, notamment au Cap-Haïtien, et organisé une importante formation sur la valorisation des déchets au profit de plusieurs dizaines de bénéficiaires afin de promouvoir l'économie circulaire et les emplois verts.

Le mois de mai a également été marqué par le lancement d'un appel à candidatures pour des bourses universitaires sur les Hydrochlorofluorocarbures (HCFC) par le Bureau National de l'Ozone avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ainsi que par la participation du Ministre de l'Environnement, Monsieur Valéry Fils-Aimé, à la 4e Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie de l'eau (2018-2028), organisée à Douchanbé, au Tadjikistan.

Ces différentes actions témoignent de la volonté du Ministère de l'Environnement de renforcer simultanément la gouvernance environnementale, l'éducation et la mobilisation citoyenne, l'assainissement des villes, la protection des ressources naturelles ainsi que l'accès aux financements verts au bénéfice des communautés et des générations futures.

AXE 1 : Amélioration du CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS

Le Ministère de l'Environnement a poursuivi la mise en œuvre du programme national Konbit Haïti Zéro Déchet, initiative gouvernementale visant à améliorer les conditions sanitaires des populations, renforcer la gestion des déchets et promouvoir un environnement plus sain dans les centres urbains et périurbains du pays.

À travers le Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS), d'importantes opérations d'assainissement ont été réalisées, permettant l'élimination de cinquante-cinq (55) décharges sauvages majeures dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Ces interventions ont contribué à améliorer les conditions sanitaires des populations, réduire les risques de propagation de maladies liées à l'accumulation des déchets, faciliter l'écoulement des eaux pluviales, diminuer les risques d'inondation et restaurer plusieurs espaces publics fortement dégradés. Elles ont également permis d'améliorer le cadre de vie des communautés riveraines tout en renforçant la sécurité et la salubrité de plusieurs quartiers urbains.



Delmas 33. 30/05/26



Delmas 33. 30/05/26



22/05/26, En face Palais de l'art, Delmas 33



22/05/26, En face Palais de l'art, Delmas 33



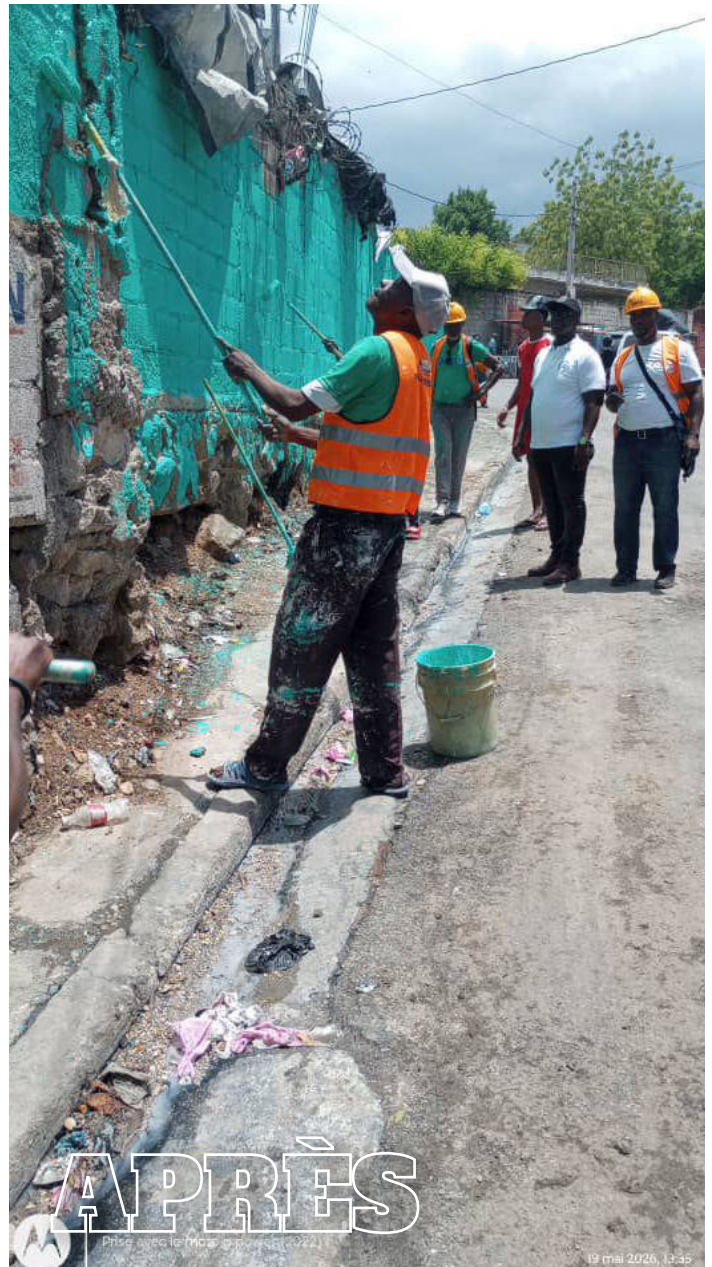
Gérald Bataille. 31/05/26



Gérald Bataille. 31/05/26



19 mai 26 : Rue Faustin 1er, à côté l'école nationale République de l'Équateur.



19 mai 26 : Rue Faustin 1er, à côté l'école nationale République de l'Équateur.



Curage de canaux et réduction des risques d'inondation aux Gonaïves

Dans le cadre de son partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Ministère de l'Environnement a poursuivi au cours du mois de mai des travaux de nettoyage et de curage de canaux dans la commune des Gonaïves afin de réduire les risques d'inondation et d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

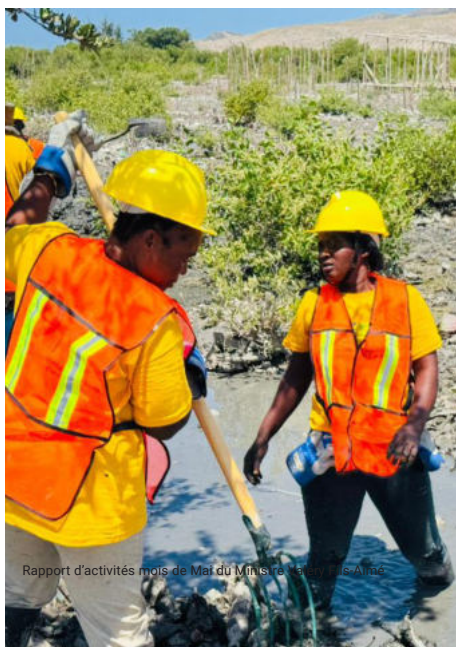
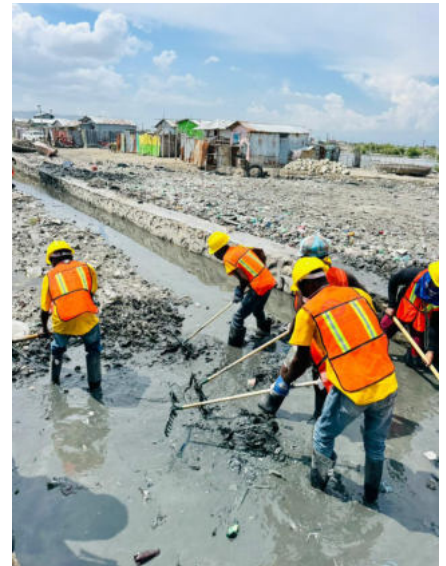
Les interventions ont mobilisé près de 200 travailleurs et superviseurs issus du Ministère de l'Environnement et de la Mairie des Gonaïves. Les travaux sont réalisés sur les canaux de Senti Bienak, Misyon 1 et Misyon 3, identifiés parmi les infrastructures prioritaires pour la gestion des eaux de ruissellement dans la commune.

Cette initiative contribue à renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques, à améliorer les conditions sanitaires des quartiers riverains et à réduire les risques associés à l'obstruction des canaux de drainage. Les travaux se poursuivront au cours des prochains mois, notamment sur le canal de Maviyòl, dont les caractéristiques techniques requièrent l'utilisation d'équipements lourds en appui aux équipes de terrain afin de permettre la réalisation complète des opérations de curage.

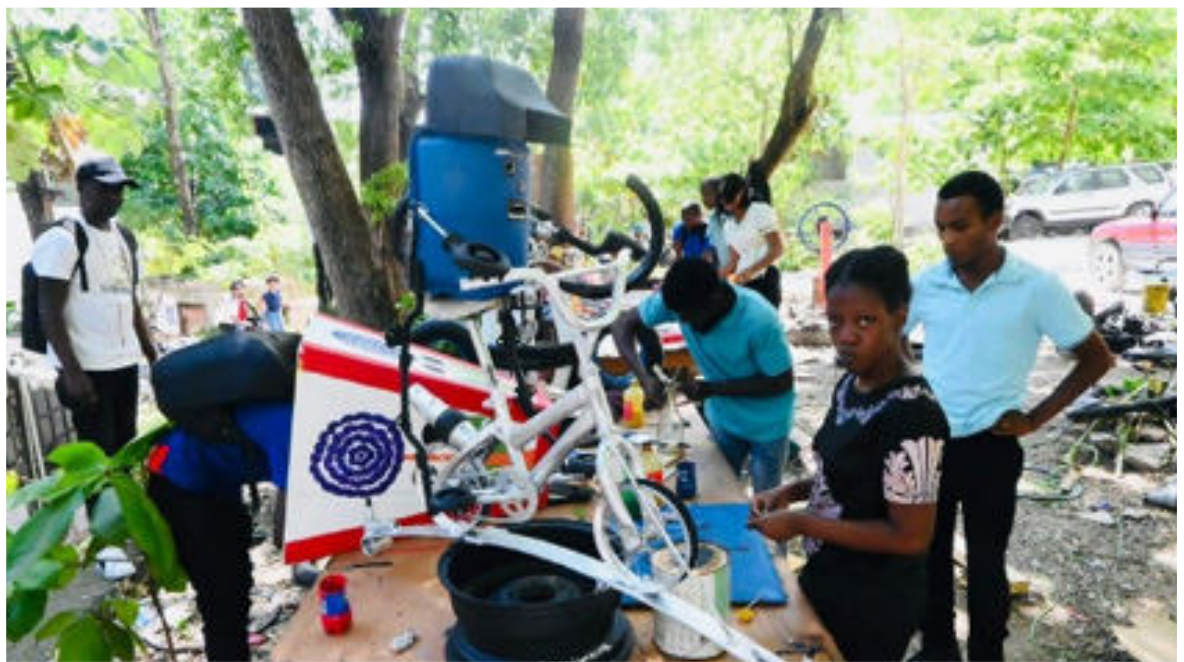


Travaux de curage aux Gonaïves, les travailleurs en action

Travaux de curage des canaux aux Gonaïves



Parallèlement aux opérations de nettoyage, le Ministère de l'Environnement a poursuivi ses efforts de promotion de l'économie circulaire à travers l'organisation d'une formation sur la valorisation des déchets. Réalisée par l'Unité Genre et Inclusion Environnementale (UGIE), cette initiative a permis de renforcer les capacités de 60 jeunes venant des camps des déplacés dans les domaines du recyclage, de la transformation des déchets et de l'entrepreneuriat vert. Elle s'inscrit dans la volonté du Ministère de faire de la gestion des déchets un levier de création d'emplois, d'inclusion sociale et de développement économique durable.



Œuvres produits par les jeunes

AXE 2 : RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux, le Ministère de l'Environnement a produit et diffusé un spot de sensibilisation destiné à informer le public sur les conséquences environnementales liées à la dégradation des bassins versants et à l'exploitation non durable des ressources naturelles. Cette initiative s'inscrit dans les efforts du Ministère visant à promouvoir une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et à encourager une plus grande participation citoyenne à la protection de l'environnement.

AXE 3 : GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

3.1. Restructuration et renforcement de l'ANAP

Au cours du mois de mai 2026, le Ministère de l'Environnement a engagé un important processus de réflexion et de réforme institutionnelle visant à renforcer la gouvernance des aires protégées et à améliorer l'efficacité de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) dans l'accomplissement de sa mission.

Dans cette perspective, le Ministre de l'Environnement a procédé à la mise en place d'un Comité technique multisectoriel de restructuration et de renforcement de l'ANAP, composé de représentants du Ministère de l'Environnement, du Ministère de la Défense, du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique ainsi que de l'Agence Nationale des Aires Protégées.

Cette démarche fait suite aux préoccupations exprimées quant au fonctionnement de certaines structures de l'Agence et à la nécessité de renforcer sa capacité à assurer efficacement la gestion du Système National des Aires Protégées (SNAP), la conservation de la biodiversité, la protection des écosystèmes stratégiques et la surveillance environnementale des espaces protégés.

Le Comité a reçu pour mandat de réaliser un diagnostic institutionnel approfondi de l'ANAP et de formuler des recommandations en vue de son renforcement administratif, technique, opérationnel et sécuritaire. Ces recommandations seront faites dans le cadre du projet de décret portant organisation l'ANAP.

Les travaux porteront notamment sur l'organisation institutionnelle de l'Agence, les mécanismes de gouvernance des aires protégées, les dispositifs de surveillance environnementale, la coordination avec les collectivités territoriales et les partenaires de conservation, ainsi que le fonctionnement des structures chargées de la sécurité et de la protection des espaces protégés.

À travers cette initiative, le Ministère entend renforcer la présence effective de l'État dans les aires protégées, améliorer les mécanismes de contrôle et de gestion des ressources naturelles, consolider la protection de la biodiversité et assurer une meilleure valorisation du patrimoine naturel national au bénéfice des générations présentes et futures.

Cette réforme s'inscrit dans la vision du Gouvernement visant à moderniser les institutions environnementales du pays, à renforcer leur efficacité et à faire des aires protégées des espaces de conservation, de développement durable et de résilience face aux changements climatiques.

3.2. Renforcement des structures déconcentrées du Ministère

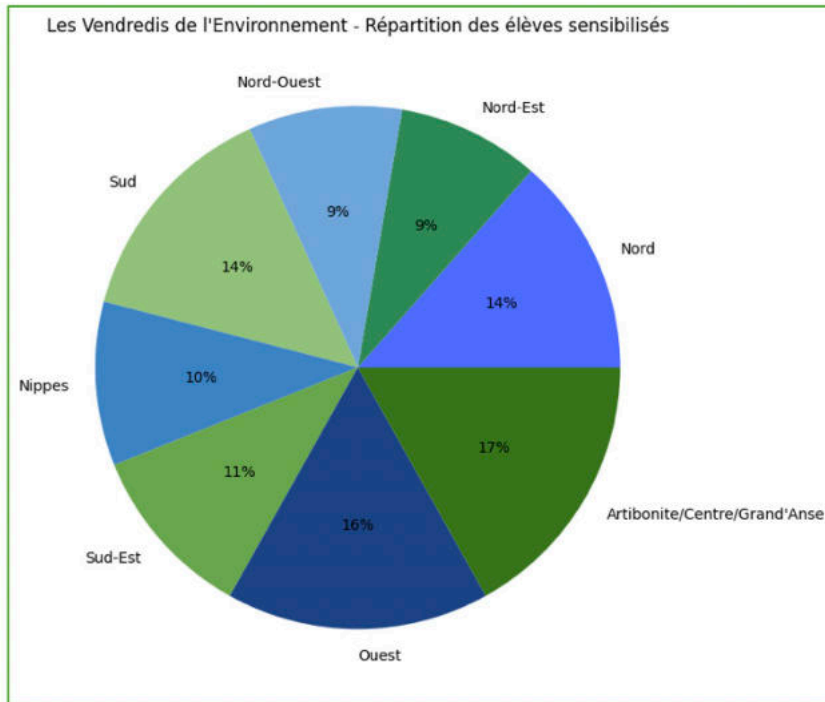
Le Ministère a poursuivi ses efforts de renforcement des structures déconcentrées afin d'améliorer la mise en œuvre des politiques environnementales à l'échelle territoriale. Les Directions départementales ont été fortement mobilisées dans le cadre de la préparation des activités de la Journée mondiale de l'Environnement, du Concours Éco-Génie, du programme PAIEC et des différentes campagnes de sensibilisation conduites à travers le pays. Cette dynamique a permis de consolider la présence institutionnelle du Ministère dans les territoires et de renforcer les mécanismes de coordination avec les acteurs locaux.

3.3. Mobilisation nationale, éducation et sensibilisation environnementale

Le mois de mai 2026 a également été marqué par le renforcement des initiatives de sensibilisation et d'éducation environnementale visant à promouvoir l'écocitoyenneté, encourager les changements de comportement et renforcer l'engagement de la jeunesse dans la protection de l'environnement.

3.3.1. Les Vendredis de l'Environnement

Au-delà de la transmission des connaissances, cette démarche vise à développer chez les jeunes un sentiment de responsabilité environnementale et à encourager l'adoption de comportements favorables à la protection de leur environnement.



Depuis son lancement, l'initiative « Les Vendredis de l'Environnement » a déjà permis de sensibiliser plus de 15 000 écoliers et écolières à travers les dix départements du pays. Les activités réalisées ont touché près de 2 000 élèves dans le Nord, 1 300 dans le Nord-Est, 1 400 dans le Nord-Ouest, 2 100 dans le Sud, 1 500 dans les Nippes, 1 600 dans le Sud-Est et 2 400 dans l'Ouest, tandis que plus de 2 500 autres écoliers ont été sensibilisés dans les départements de l'Artibonite, du Centre et de la Grand'Anse.

Ces résultats témoignent de l'engagement des Directions départementales à faire de l'éducation environnementale un outil privilégié de transformation sociale et de mobilisation citoyenne. Cette initiative constitue aujourd'hui l'un des plus importants programmes d'éducation environnementale déployés par le Ministère de l'Environnement au cours des dernières années.



Ecole Nationale Notre Dame de Collette/Cayes



Ecole Nationale de Pereny à Camp-Perrin



Vendredi de l'environnement à Ouanaminthe



Institution Marie Reine des Cœurs au Cap-Haitien



Figure 3 Lycée National de Pétion-Ville



Lycée Horacius Laventure, Delmas

3.3.2. Lancement de la quatrième édition du Concours National Éco-Génie

Le 29 mai 2026, le Ministère de l'Environnement a lancé la quatrième édition du Concours National Éco-Génie, une initiative d'éducation environnementale qui touchera plus de 15 000 élèves provenant de plus de 80 établissements scolaires à travers huit départements du pays. Réalisé en partenariat avec le MENFP et plusieurs partenaires techniques et financiers, ce programme vise à renforcer les connaissances des jeunes sur les enjeux environnementaux et à promouvoir l'engagement citoyen en faveur du développement durable.



Photo de famille après le lancement de concours Eco-génie 2026

3.3.3. Préparation de la Journée mondiale de l'Environnement

Le Ministère a également poursuivi les préparatifs de la Journée mondiale de l'Environnement 2026 à travers la mobilisation des Directions départementales, des établissements scolaires, des organisations écologiques, des partenaires techniques et financiers ainsi que des institutions publiques concernées. Ces activités préparatoires ont permis de poser les bases d'une mobilisation nationale qui se matérialisera à travers des actions de sensibilisation, de reboisement et d'éducation environnementale dans l'ensemble des départements du pays.

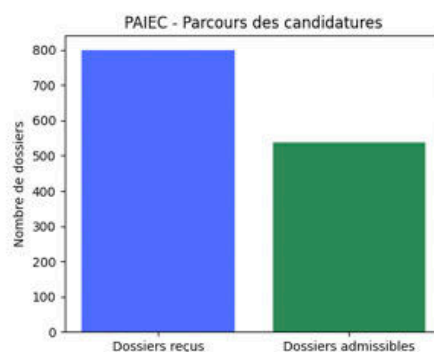
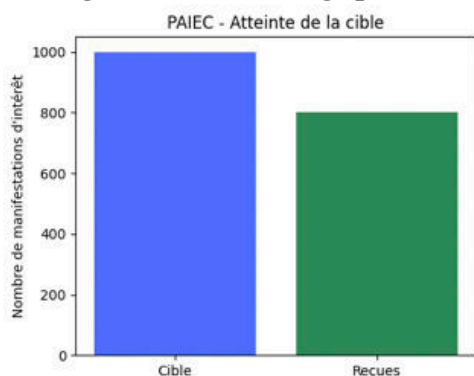
AXE 4 : FINANCE CLIMATIQUE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le mois de mai 2026 a été marqué par d'importantes avancées dans le domaine de la finance climatique et de la coopération internationale, traduisant la volonté du Ministère de l'Environnement de mobiliser davantage de ressources au profit des communautés, des organisations locales et des initiatives environnementales à travers le pays.

4.1. Lancement du Programme d'Appui aux Initiatives Environnementales Citoyennes (PAIEC)

Le Ministère de l'Environnement a procédé au lancement du Programme d'Appui aux Initiatives Environnementales Citoyennes (PAIEC), une initiative visant à soutenir les organisations communautaires et les jeunes entrepreneurs engagés dans la protection de l'environnement.

Le Programme d'Appui aux Initiatives Environnementales Citoyennes (PAIEC) visait à mobiliser 1 000 organisations communautaires et jeunes entrepreneurs à travers le pays. Au terme de l'appel à manifestations d'intérêt, plus de 800 dossiers ont été enregistrés, soit environ 80 % de l'objectif fixé. Après analyse de l'éligibilité des candidatures, 537 dossiers répondant aux critères établis ont été retenus pour la phase suivante du processus, dont 284 candidatures de jeunes entrepreneurs et 253 candidatures d'organisations écologiques et communautaires.



Ces résultats témoignent du fort intérêt suscité par le programme et de la volonté des acteurs locaux de contribuer activement à la mise en œuvre d'initiatives environnementales au niveau communautaire. Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement comprenant des activités de formation, de coaching et de renforcement des capacités en vue de la sélection finale des projets à financer.



	1000	ORGANISATIONS MOBILISÉES
	300	JEUNES FORMÉS
	100	PLANS D'AFFAIRES ÉLABORÉS
	30	PROJETS FINANCÉS <small>(3 PAR DÉPARTEMENT)</small>
	5000	BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS
	12	MOIS DE MISE EN ŒUVRE

4.2. Lancement de la phase opérationnelle 8 du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM)

Le Ministère a également accompagné le lancement de la phase opérationnelle 8 du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), un mécanisme reconnu de financement des initiatives communautaires de conservation de la biodiversité, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des ressources naturelles.

Ce programme constitue un important levier de financement pour les organisations de base et les communautés locales engagées dans la mise en œuvre d'actions environnementales concrètes.



Photo des principaux partenaires du projet



Photo de l'assistance lancement PAIEC

4.3. Renforcement de la coopération internationale pour le financement climatique

Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, le Ministre de l'Environnement, Monsieur Valéry Fils-Aimé, a représenté Haïti à la 4e Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie de l'eau pour le développement durable (2018-2028), organisée à Douchanbé, au Tadjikistan.

Cette participation a permis de renforcer la visibilité d'Haïti dans les discussions internationales relatives à la gestion durable des ressources en eau, à l'adaptation aux changements climatiques et à la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des engagements environnementaux du pays.



Lors du discours du Ministre à la Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie de l'eau

4.4. Promotion de la recherche et de l'innovation environnementale

À travers le Bureau National de l'Ozone (BNO) et avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Ministère de l'Environnement a lancé un appel à candidatures pour l'octroi de bourses de mémoire de licence portant sur les Hydrochlorofluorocarbures (HCFC).

Cette initiative s'adresse aux étudiants finissants en sciences de l'environnement, génie industriel, économie, droit et chimie, et vise à renforcer la production de connaissances scientifiques nationales sur les substances appauvrissant la couche d'ozone ainsi que sur les mécanismes de transition vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Conclusion et perspectives

Les activités réalisées au cours du mois de mai témoignent de la volonté du Ministère de l'Environnement de poursuivre la mise en œuvre de ses priorités stratégiques au service des orientations du Gouvernement, sous le leadership du Premier ministre, S.E.M. Alix Didier Fils-Aimé.

Les prochains mois seront marqués par plusieurs initiatives majeures visant à renforcer la mobilisation nationale en faveur de la protection de l'environnement. Le Ministère se prépare notamment à célébrer la Journée mondiale de l'environnement dans les dix départements géographiques du pays à travers des activités de sensibilisation, d'éducation environnementale et de promotion des métiers verts.

Le mois de juin sera également marqué par l'annonce des bénéficiaires du programme de bourses pour la réalisation de mémoires universitaires sur la protection de la couche d'ozone, contribuant ainsi au renforcement de la recherche scientifique et à l'émergence d'une nouvelle génération de spécialistes des questions environnementales.

Par ailleurs, le Ministère procédera au lancement du processus d'évaluation et de sélection des projets soumis dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives Environnementales Citoyennes (PAIEC), une étape importante destinée à soutenir les organisations et les communautés engagées dans la protection de l'environnement au niveau local.

Les efforts de renforcement des capacités se poursuivront également avec le démarrage des formations techniques destinées aux jeunes issus des camps de déplacés dans les domaines de la réfrigération et de la climatisation, en appui aux engagements nationaux relatifs à la protection de la couche d'ozone et à la réduction progressive des substances qui l'appauvrissent.

Enfin, le Ministère entend poursuivre les actions engagées dans les domaines de l'assainissement, de la restauration des écosystèmes, de la gouvernance environnementale, de l'éducation citoyenne et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers, afin de consolider les acquis et d'accélérer la mise en œuvre de ses axes stratégiques d'intervention au bénéfice de la population haïtienne.

RAPPORT TROISIÈME MOIS

du MINISTRE de L'ENVIRONNEMENT
M. VALÉRY FILS-AIMÉ

Période : MAI 2026

Cabinet du Ministre
